OFFRE D'EMPLOI

Tomblaine, le 11 mars 2024 *DG/VB/2324-133*

La Ligue du Grand Est de Tennis de Table (LGETT) regroupe des associations sportives de la région Grand Est ayant pour but la pratique du tennis de table. Elle a notamment pour objet d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, et d'organiser les compétitions pour tous publics.

Les services régionaux sont chargés du bon fonctionnement général de la Ligue, et de la mise en application de la politique adoptée par le Conseil de Ligue.

La Ligue du Grand Est de Tennis de Table recherche un/une :

Chargé(e) de Communication et Marketing

au sein de son Pôle Institutionnel et Communication

Au sein du Pôle Institutionnel et Communication, il ou elle participera entre autres à l'élaboration de la stratégie de communication et des plans marketing de la Ligue.

Il ou elle aura notamment en charge la partie liée à la communication externe, à l'animation des différents réseaux et à la création digitale.

Il ou elle sera responsable de la mise en œuvre de la stratégie marketing de la Ligue, et du développement des relations et partenariats avec le monde de l'entreprise.

- ✓ Prise de poste rapide envisageable, au plus tard en septembre 2024
- ✓ Tous types de contrats envisageables (alternance, CDI, etc.)
- ✓ Travail à temps complet
- ✓ Fiche de poste complète ci-après

Les candidatures, qui comprendront au minimum une lettre de motivation et un curriculum vitae, sont à adresser de manière impersonnelle à l'attention du Président, par voie électronique, dans les meilleurs délais.

Contact : M. Vincent BLANCHARD - Directeur Général de la Ligue du Grand Est de Table

03.83.18.87.89 (secrétariat) vincent.blanchard@lgett.fr

FICHE DE POSTE

Chargé de Communication et Marketing

Pôle Institutionnel et Communication



Page 1/2

En charge de participer entre autres à l'élaboration de la stratégie de communication et des plans marketing de la Ligue, le **Chargé de Communication et Marketing** au sein du **Pôle Institutionnel et Communication**, travaillera en étroite collaboration avec l'intégralité des autres membres des services régionaux, et notamment la personne en charge de la communication institutionnelle.

Il/elle aura notamment en charge la partie liée à la communication externe, à l'animation des différents réseaux et à la création digitale. Il/elle sera responsable de la mise en œuvre de la stratégie marketing de la Ligue, et du développement des relations et partenariats avec le monde de l'entreprise.

De plus, de par la transversalité de ses missions, il/elle pourra également intervenir sur l'intégralité des travaux dédiés à ce **Pôle Institutionnel et Communication**, comme la tenue à jour des sites internet, la rédaction et la conception des revues.

Il/elle participera de façon active et sera présent lors des différentes manifestations exceptionnelles et compétitions organisées par la Ligue et ses partenaires.

Missions principales

Communication externe:

- ≠ Elaboration et suivi d'une stratégie de communication externe dans le but de développer la communauté.
- Community Management : Gestion, animation et développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube, etc.) :
 - ✓ Création, rédaction et publication de posts ;
 - √ Veille permanente pour apporter des idées innovantes ;
 - ✓ Suivi de l'actualité pongiste régionale.
- Création, gestion et suivi des supports de communication de la Ligue (kakémonos, banderoles, oriflammes, etc.).

Création digitale :

- Création de contenus tous supports, innovants et attractifs.
- Préparation des présentations, dossiers et supports divers.
- Gestion et suivi des productions audiovisuelles pour nos diverses actions et événements.
- Création graphique :
 - ✓ Création de visuels (affiches, bandeaux, réseaux sociaux, etc.) à différentes occasions ;
 - ✓ Analyse des besoins/demandes des différentes entités de la Ligue.

Marketing Sportif:

- Organisation d'événements et de campagnes de promotion pour maximiser la visibilité de la discipline, fidéliser les pratiquants et conquérir de nouveaux publics.
- Recherche de nouveaux prospects, partenaires et mécènes.
- Développement de la pratique du Ping Entreprise.
- Organisation d'activités de relations publiques.

Autres:

- ♣ Assurer le suivi et le reporting des actions et proposer des ajustements.
- 4 Être force de proposition dans le fonctionnement général du Pôle Institutionnel et Communication.

FICHE DE POSTE

Chargé de Communication et Marketing

Pôle Institutionnel et Communication



Page 2/2

Compétences et Profil recherché

- Rigueur, autonomie, sens du contact, capacité à travailler en équipe et à rendre des comptes, dynamisme, disponibilité, ponctualité.
- Excellentes capacités écrites et orales. Bonne maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe.
- Bonne maîtrise des logiciels PAO (Canva et suite Adobe : InDesign, Photoshop, Première Pro, Illustrator, etc.).
- Intérêt et maîtrise des réseaux sociaux et de leurs codes.
- Bonne connaissance du milieu sportif et associatif, de ses spécificités et un goût pour l'actualité sportive.
- La maîtrise de l'anglais serait un plus.
- Titulaire du Permis B.

Contexte et Conditions

- ♣ Prise de poste dès que possible et au plus tard le 1^{er} septembre 2024.
- ♣ Poste à temps complet.
- Tous types de contrats envisageables selon profil et motivations du candidat, tant en alternance qu'en CDI.
- Rémunération selon le type de contrat, l'expérience et le profil.
 - ✓ Si CDI, groupe 3 CCNS
 - ✓ Tickets restaurant
 - ✓ Mutuelle avec prise en charge à 60% par l'employeur
 - ✓ Prime de vacances
 - √ Télétravail partiel possible
- Horaires et périodes de travail : horaires de bureau (sauf manifestations exceptionnelles), autonomie relative dans la gestion du temps et dans le respect des missions imparties.
- Lieu de travail principal : Siège de la LGETT à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.
- Relations internes : Direction Générale, Pôle Institutionnel et Sportif, membres des services régionaux, élus régionaux.
- Relations externes: partenaires, responsables des clubs, organisateurs, licenciés.
- Travail effectué sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du Directeur Général.